



CONSEIL SECTORIEL  
DE LA CONSTRUCTION



CONSTRUCTION  
SECTOR COUNCIL

Canada

Ce projet est financé dans le cadre du Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers du gouvernement du Canada.

RECONNAISSANCE DES TITRES DE COMPÉTENCE ÉTRANGERS

# stratégie

DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION



2007

# Reconnaissance des titres de compétence étrangers stratégie du secteur de la construction

Le Conseil sectoriel de la construction (CSC) est une organisation nationale qui se voue au développement d'une main-d'œuvre très spécialisée pouvant répondre aux besoins actuels et futurs de l'industrie de la construction du Canada.

Créé en avril 2001 et financé par le gouvernement et l'industrie, le CSC est un partenariat entre la main-d'oeuvre et le patronat. Il est régi par le Conseil d'administration qui représente différents intérêts de l'industrie de la construction. Le mandat du CSC consiste principalement à régler des problèmes de ressources humaines grâce à des partenariats au sein de l'industrie de la construction.

Le Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage (CCDA) regroupe les directeurs provinciaux et territoriaux de l'apprentissage ainsi que des représentants du ministère des Ressources Humaines et du Développement social Canada (RHDSC). Il administre le Programme des normes interprovinciales « Sceau rouge ». De concert avec l'industrie, le CCDA vise à constituer une main-d'œuvre qualifiée et à faciliter la mobilité des travailleurs des métiers réglementés partout au Canada.

Pour obtenir plus d'information ou des exemplaires supplémentaires, veuillez communiquer avec le :

## **Conseil sectoriel de la construction**

220, av. Laurier ouest, pièce 1150  
Ottawa (Ontario), K1P 5Z9

Téléphone: 613 569-5552

Télécopieur: 613 569-1220

[\*\*info@csc-ca.org\*\*](mailto:info@csc-ca.org)

Ce rapport est disponible sous forme électronique à l'adresse

[www.csc-ca.org](http://www.csc-ca.org)

CONSEIL SECTORIEL  
DE LA CONSTRUCTION



CONSTRUCTION  
SECTOR COUNCIL



## **Printemps 2007**

L'atelier a été facilité et le compte rendu préparé par le Groupe Intersol Ottawa (Ontario)

# Table des matières



<b>Renseignements de base</b>	<b>2</b>
<b>Les problèmes et l'objectif</b>	<b>3</b>
<b>Conditions requises pour la stratégie</b>	<b>4</b>
<i>Outils d'évaluation et de reconnaissance</i>	<b>5</b>
<i>Information/éducation/ sensibilisation avant l'arrivée</i>	<b>7</b>
<i>Sensibilisation sectorielle et individuelle aux cultures</i>	<b>9</b>
<i>Outils de formation</i>	<b>10</b>
<i>Communication</i>	<b>12</b>
<i>Carrefour d'information et coordination</i>	<b>13</b>
<b>Stratégie en six points Plan d'action 2007 – 2008</b>	<b>15</b>



## Renseignements de base

Le Conseil sectoriel de construction (CSC) et le Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage (CCDA) ont tenu conjointement un atelier sur la reconnaissance des titres de compétence étrangers pour l'industrie de la construction afin de discuter des problèmes relatifs à la reconnaissance des titres de compétence étrangers et de l'expérience des travailleurs formés à l'étranger. L'atelier était financé par le Programme de reconnaissances des titres de compétence étrangers du gouvernement fédéral.

Au cours de cet atelier, on a pu recueillir des commentaires intéressants sur les problèmes liés à l'intégration et à la réussite des travailleurs formés à l'étranger sur le marché du travail de l'industrie de la construction. Les résultats de cet atelier sont consignés dans un rapport accessible sur le site Web du CSC à l'adresse ([www.csc-ca.org](http://www.csc-ca.org)) et sont intégrés à la présente stratégie.

Le CSC et le CCDA peuvent jouer un rôle important pour faire connaître à l'échelle nationale les problèmes relatifs à la reconnaissance des titres de compétence étrangers et mettre en œuvre des solutions efficaces.



# Les problèmes et l'objectif

## Les problèmes

L'industrie de la construction est actuellement aux prises avec le problème du vieillissement de sa main-d'œuvre et des départs à la retraite qui pourraient survenir, et se préoccupe de plus en plus d'une pénurie éventuelle de travailleurs qualifiés. Selon le rapport *Construire vers l'avenir : résumé national des besoins en main-d'œuvre de 2006 à 2014*, publié récemment par le Conseil sectoriel de la construction, de nombreux métiers et occupations devront faire face à un marché du travail serré en raison du vieillissement de la main-d'œuvre et des départs à la retraite qui en découleront, dans un contexte où les activités sont soutenues dans l'industrie de la construction. Il est essentiel que l'industrie agrandisse au maximum le réservoir de main-d'œuvre disponible.

Le rapport du CSC sur l'évaluation et la reconnaissance des titres de compétence des travailleurs formés à l'étranger dans l'industrie de la construction indiquait que la procédure suivie au Canada pour évaluer et reconnaître la compétence des travailleurs formés à l'étranger est la même qui s'applique aux travailleurs formés au Canada, mais que ses répercussions diffèrent grandement.

Selon le rapport, il arrive souvent que des travailleurs formés à l'étranger soient défavorisés à cause d'obstacles linguistiques, de l'insuffisance de la documentation et de leur ignorance des

règlements sur la santé et la sécurité, des codes du bâtiment et des autres exigences relatives aux milieux de travail au Canada. La procédure n'est pas suivie de façon méthodique. Les agents appelés à évaluer les compétences et l'expérience des travailleurs formés à l'étranger ne disposent d'aucun ouvrage de référence sur les équivalences internationales.

Le rapport précise également qu'il incombe à l'industrie – soit aux employeurs et aux travailleurs – de s'attaquer à ces problèmes de concert avec les bureaux de l'apprentissage. Les organismes fournissant des services aux immigrants sont aussi d'importants collaborateurs car ils sont souvent en mesure de distinguer la procédure officielle de la procédure suivie.

## L'objectif

La présente stratégie a pour objectif de faciliter l'optimisation de l'intégration des travailleurs formés à l'étranger depuis leur arrivée au pays jusqu'à leur arrivée sur les lieux de travail de construction.



## Besoins relatifs à la stratégie

Pour atteindre l'objectif plus tôt, il faut établir une stratégie qui permettra de :

- contribuer à la mise au point d'outils et de ressources pour la reconnaissance des titres de compétence étrangers;
- s'assurer que les renseignements sur l'industrie de la construction fournis aux immigrants contribuent à accélérer leur accès à un travail ou à de la formation dans l'industrie de la construction;
- préparer l'industrie de la construction à accueillir un bassin diversifié de gens de métier compétents;
- donner l'occasion à l'industrie, au gouvernement et aux organismes fournissant des services aux immigrants de collaborer afin de faciliter la reconnaissance des titres de compétence étrangers.

## Stratégie en six points



# Outils d'évaluation et de reconnaissance



La procédure d'évaluation et de reconnaissance des titres de compétence et de l'expérience est la même dans le cas des gens de métier formés à l'étranger que dans le cas des travailleurs formés au Canada. Cela pourrait être jugé positif, p. ex. tous les gens subissent les mêmes examens. Cependant, le manque d'attention particulière prêtée aux travailleurs formés à l'étranger peut poser un véritable problème.

Dans la plupart des cas, la détermination de la suffisance de l'expérience du travailleur formé à l'étranger est subjective. Certains intervenants veulent que la ligne de conduite soit normalisée, alors que d'autres préfèrent la ligne de conduite individuelle pratique. Certains groupes syndicaux utilisent des outils, dont l'Evaluating Academic Readiness for Apprenticeship Training (EARAT) et le test de compétences de base en milieu de travail appelé TOWES pour vérifier les capacités de lecture, d'écriture et de calcul et les autres compétences essentielles.

L'industrie de la construction doit se doter d'un moyen efficace pour évaluer la formation, les compétences et l'expérience des nouveaux venus de la même façon qu'elle le fait pour les travailleurs canadiens. Il lui reste à déterminer si elle choisira un seul outil d'évaluation ou plusieurs, mais il est évident que l'outil choisi devra être mis au point à l'échelle nationale pour faciliter la

mobilité des travailleurs de la construction.

## De quoi s'agira-t-il?

Le CSC et le CCDA travailleront en collaboration pour établir les fondements d'une évaluation efficace des travailleurs formés à l'étranger. Ils examineront les méthodes existantes et collaboreront avec l'industrie, les gouvernements et les organismes fournissant des services aux immigrants afin de mettre au point une méthode et un ou des outil/s d'évaluation et de reconnaissance qui répondront aux besoins de tous les intervenants et permettront aux nouveaux venus d'obtenir rapidement de la formation et un emploi.

## Comment allons-nous procéder?

Le CSC établira des partenariats avec les responsables provinciaux et territoriaux de l'apprentissage afin d'entreprendre une étude dans le but de dresser un portrait des compétences ainsi que des méthodes de formation et de certification dans certains pays sources, comparativement au Canada, pour certains métiers en demande.

Le CSC et tous les intervenants clés uniront leurs efforts afin de mettre au point un ou des outil/s visant à répondre aux besoins de l'industrie de la construction.



## Quels seront les résultats quand nous aurons réussi?

- Une approche cohérente en matière d'évaluation et de reconnaissance des travailleurs formés à l'étranger.
- Un ou des outil/s d'évaluation et de reconnaissance des titres de compétence étrangers fondé/s sur les mêmes normes que celles que l'on utilise pour les travailleurs canadiens.
- Une amélioration de la capacité de l'industrie de tirer parti au maximum des compétences des nouveaux venus pour répondre aux besoins de main-d'œuvre à court et à long terme.



# Information/éducation/sensibilisation avant l'arrivée



Il existe un besoin d'information détaillée sur ce que c'est, pour les gens de métier, d'immigrer et de travailler dans l'industrie de la construction au Canada, et cela pose un problème majeur pour les travailleurs formés à l'étranger tant avant leur immigration qu'après leur arrivée au Canada. Les gens de métier étrangers doivent avoir des renseignements précis sur le bureau avec lequel ils doivent communiquer, les groupes syndicaux et les autres organismes dont relève leur métier, les exigences en matière de formation et la façon d'obtenir des certificats provisoires. Il arrive trop souvent que les immigrants soient incapables d'obtenir un titre provisoire parce qu'ils n'ont pas apporté de documents confirmant leur expérience de travail.

La mise en ligne de toute l'information canadienne sur l'immigration a nettement illustré le besoin de fournir de l'information cohérente. Les meilleurs sites comprennent des formulaires téléchargeables, de l'information gratuite et indiquent les documents qu'il faut se procurer dans les pays d'origine. Pour soutenir adéquatement les nouveaux venus au Canada, que ce soit à titre temporaire ou permanent, nous devons nous assurer qu'ils ont accès à toute l'information nécessaire pour réussir à se lancer sur le marché du travail de la construction. L'information doit être complète, à jour et facile à trouver.

## De quoi s'agira-t-il?

Des recherches menées antérieurement ont permis de trouver de nombreuses sources d'information. Le CSC et le CCDA travailleront de concert avec ces sources afin de s'assurer qu'elles possèdent de l'information complète et à jour au sujet de la construction et de l'apprentissage au Canada. Cette même information sera également publiée dans le site Web du CSC.

## Comment allons-nous procéder?

Le CSC et le CCDA établiront un lien permanent avec le Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI) qui constitue actuellement la principale source d'information pour les immigrants potentiels au Canada. Nous veillerons à ce que l'information sur l'apprentissage et la construction soit complète et à jour et nous aiderons à combler toute lacune décelée. Des liens vers le site du CICDI seront ajoutés aux sites Web du CSC, des bureaux de l'apprentissage et des collègues.

Le CSC et le CCDA travailleront conjointement à l'élaboration de fiches d'information portant sur la construction et l'apprentissage et d'autres documents d'information qui pourront être mis à la disposition des organismes fournissant des services aux immigrants afin de les aider à conseiller leurs clients.



## Quels seront les résultats quand nous aurons réussi?

- Une information cohérente et complète sur l'industrie de la construction et l'apprentissage, qui pourra être diffusée largement auprès des immigrants potentiels et des nouveaux venus au Canada.
- Des immigrants qui arriveront au Canada mieux outillés pour entreprendre de la formation et/ou accepter un emploi dans l'industrie de la construction.
- Des immigrants qui arriveront au Canada en ayant une compréhension réaliste des exigences de l'industrie de la construction.



# Sensibilisation aux cultures – industrie et individu



Il faut prendre des mesures pour aider à l'acceptation et au respect des travailleurs formés à l'étranger sur les lieux de travail. Pour cela, il faut établir des mécanismes de mentorat et de contrôle et offrir à la main-d'œuvre en place une formation sur la diversité culturelle.

De nombreux organismes fournissant des services aux immigrants offrent des programmes innovateurs pour aider les immigrants à accéder à un métier. Ces organismes doivent avoir une bonne information sur les métiers, et plus particulièrement sur leurs exigences et leurs problèmes, pour être en mesure de conseiller et d'appuyer correctement les gens de métier immigrants. De plus, ils doivent être appuyés dans leur travail par l'industrie de la construction, les bureaux de l'apprentissage, les employeurs, les groupes syndicaux et les collègues. Puisqu'ils ont de l'expérience directe, ils constituent une précieuse ressource pour l'industrie de la construction.

## De quoi s'agira-t-il?

Le CSC travaillera avec les partenaires du secteur pour repérer les meilleures pratiques en matière de sensibilisation aux cultures et pour trouver des possibilités de rendre l'information et la formation à ce sujet accessible aux intervenants du secteur et aux nouveaux venus potentiels. Le CSC fera la promotion de l'importance de la sensibilisation aux cultures au sein de l'industrie de la construction dans le cadre de ses interactions habituelles et par la création de messages particuliers sur le sujet. En outre, le CSC fournira aux nouveaux venus potentiels des

renseignements exacts sur les réalités de la culture du travail dans l'industrie de la construction au Canada.

## Comment allons-nous procéder?

Le CSC mènera une étude sur les meilleurs programmes offerts en matière de sensibilisation aux cultures au sein de l'industrie de la construction et diffusera de l'information sur ces programmes dans son site Web.

Le CSC examinera avec les employeurs, les groupes syndicaux et la Construction Owners Association de l'Alberta la possibilité de mettre au point un programme national de respect en milieu de travail à l'intention des employeurs et des nouveaux venus au Canada.

Le CSC mettra au point un véhicule de communication pour la transmission de messages relatifs à la diversité et à la sensibilisation aux cultures.

## Quels seront les résultats quand nous aurons réussi?

- Une industrie de la construction plus accueillante et plus sensibilisée aux cultures.
- Des nouveaux venus mieux informés des réalités relatives au travail au Canada.
- Une compréhension de la culture qui règne dans le secteur de la construction au Canada parmi les nouveaux venus au Canada qui cherchent du travail dans la construction.



## Stratégie

# Outils de formation

Les employeurs, les groupes syndicaux et les bureaux de l'apprentissage jugent que le manque de compétences linguistiques pose un problème sur les plans de la formation, des examens, de la sécurité au travail et de l'utilisation efficace des compétences sur le lieu de travail. Les organismes qui fournissent des services aux immigrants considèrent la langue comme un obstacle majeur à l'obtention d'un certificat puisque les examens écrits sont difficiles pour les personnes maîtrisant mal la langue, et en particulier les examens à choix multiples comme celui qui sert dans le cas des métiers.

Dans la plupart des provinces, la formation linguistique à financement public n'est disponible que jusqu'au niveau 3 des Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC). Or, pour exercer un métier, il faut avoir suivi les CLIC des niveaux 7 à 9, qui portent sur le langage technique et les compétences en communication au travail. En général, la politique du gouvernement est fondée sur l'hypothèse selon laquelle l'immigrant commence par suivre des cours de langue, puis perfectionne ses compétences et, en dernier lieu, se lance sur le marché du travail. Les travailleurs formés à l'étranger ne suivent pas tous ce cheminement. Dans les secteurs où il existe des pénuries de main-d'œuvre, un trop grand nombre de travailleurs formés à l'étranger entrent directement sur le marché du travail plutôt que de suivre des cours pour perfectionner leurs compétences et obtenir les titres de

compétence nécessaires pour travailler n'importe où au Canada.

Les progrès de la technologie ont accru les capacités de lecture, d'écriture et de calcul qu'exige le milieu de travail, ce qui nécessite des programmes de perfectionnement même pour les travailleurs formés à l'étranger qui ont de bonnes compétences linguistiques.

Il est essentiel que l'industrie de la construction se dote d'un programme de formation en sécurité à l'intention des nouveaux venus. Un grand nombre de nouveaux venus arrivent de pays qui n'ont pas la même culture de sécurité que le Canada et doivent suivre un programme de formation ou d'orientation en sécurité avant d'avoir accès à un lieu de travail.

Comme l'intégration au milieu de travail est de la plus haute importance tant pour les nouveaux venus eux-mêmes que pour l'industrie, des moyens rapides et efficaces de fournir cette formation doivent être mis au point pour assurer la sécurité et la productivité de ce secteur d'emploi.

### De quoi s'agira-t-il?

Le CSC travaillera en collaboration avec le CCDA et le gouvernement afin de d'explorer, de cerner et de mettre au point des mécanismes pour offrir la formation nécessaire aux nouveaux venus de manière à faciliter leur accès à un

travail sûr et productif dans l'industrie de la construction. Les meilleures pratiques seront repérées et perfectionnées afin d'éviter le dédoublement des efforts.

Le CSC cherchera des possibilités de partenariat avec les collèges communautaires, le programme des Cours de langue de niveau avancé offerts par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), le Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens, les bureaux de l'apprentissage et d'autres groupes afin de créer l'infrastructure nécessaire pour fournir la main-d'œuvre dont a besoin l'industrie de la construction.

### **Comment allons-nous procéder?**

Le CSC établira des partenariats afin de mettre au point un cadre unique pour l'évaluation des compétences linguistiques nécessaires dans l'industrie de la construction.

Le CSC envisagera l'adoption de nouvelles méthodes de formation pour accélérer la formation en sécurité.

### **Quels seront les résultats quand nous aurons réussi?**

- Un cadre unique pour l'évaluation des niveaux de compétence linguistique.
- Une formation complémentaire en sécurité grâce à l'apprentissage en ligne.



## Stratégie

# Communication

La communication est la clé de l'intégration réussie des nouveaux venus dans l'industrie de la construction. De nombreux intervenants peuvent faciliter l'emploi des nouveaux venus dans l'industrie de la construction, notamment les gouvernements, les organismes qui fournissent des services aux immigrants, les employeurs, les groupes syndicaux, les fournisseurs de formation et les nouveaux venus. Pour assurer une transition harmonieuse depuis l'arrivée au Canada jusqu'au moment de l'emploi, la communication est nécessaire de manière à :

- garder les organismes qui fournissent des services aux immigrants bien informés au sujet de l'industrie de la construction et de ses besoins;
- faciliter un dialogue permanent entre l'industrie, les gouvernements et les organismes qui fournissent de l'aide aux immigrants;
- assurer la transmission de messages cohérents;
- valider les orientations;
- fournir des commentaires sur la mise au point d'outils.

### De quoi s'agira-t-il?

Le CSC est bien positionné pour communiquer avec les principaux intervenants et fournir régulièrement des occasions de discussions relatives à la reconnaissance des titres de compétence

étrangers. La reconnaissance des titres de compétence étrangers demeurera une priorité dans le plan de travail du CSC pour l'avenir prévisible, et les principaux intervenants seront invités à participer à toutes les initiatives mises de l'avant; par ailleurs, l'industrie de la construction et les groupes d'immigrants recevront régulièrement des communications à ce sujet.

### Comment allons-nous procéder?

Le CSC communiquera par l'entremise de ses véhicules de communication existants, dont le bulletin Dimensions et le site Web du CSC à l'adresse [www.csc-ca.org](http://www.csc-ca.org).

Le CSC améliorera son site Web afin d'y inclure un portail sur la reconnaissance des titres de compétence étrangers où on trouvera tous les renseignements et les activités à ce sujet.

Le CSC collaborera à toutes les initiatives avec ses partenaires et, par leur entremise, il communiquera avec les groupes d'intérêt élargis.

### Quels seront les résultats quand nous aurons réussi?

- Une utilisation régulière des véhicules de communication.
- Tous les intervenants clés seront bien informés et engagés afin de faciliter l'optimisation de l'intégration des travailleurs formés à l'étranger depuis leur arrivée au pays jusqu'à leur arrivée à un lieu de travail de la construction.

# Carrefour d'information et coordination

Des intervenants clés en matière d'apprentissage, dont les gouvernements provinciaux et territoriaux et des industries comme la construction, mènent déjà des travaux préparatoires et d'exécution. Toutefois, les personnes qui travaillent dans l'industrie de la construction et auprès des organismes qui fournissent des services aux immigrants ne sont pas toujours pleinement au courant des études, des ressources, des outils, des programmes et des services qui ont été élaborés et qui sont en voie de mise en œuvre. Il en résulte un dédoublement du travail, un usage inefficace des ressources, et des lacunes en matière d'information et de services, sans compter qu'une source de main-d'œuvre reste en grande partie inexploitée à un moment où les gens de métier qualifiés de l'industrie de la construction sont très recherchés.

## Carrefour d'information

### De quoi s'agira-t-il?

Le CSC établira un carrefour d'information pour la diffusion de renseignements sur les services et les programmes portant sur la reconnaissance des titres de compétence étrangers dans l'industrie de la construction. Grâce à ce carrefour d'information, le CSC sera en mesure de :

- rendre accessibles les résultats de ses projets de recherche internes;

- partager les meilleures pratiques obtenues grâce à des projets mis en œuvre par l'entremise du CSC et d'autres groupes d'intervenants clés;
- rendre l'information, les outils et les ressources facilement accessibles afin qu'ils puissent être utilisés par l'industrie et d'autres groupes d'intervenants pertinents;
- établir des partenariats avec des groupes qui désirent partager les résultats de leur travail avec le secteur.

### Comment allons-nous procéder?

Le CSC compte développer sur son site Web une section qui sera consacrée à la reconnaissance des titres de compétence étrangers. Il s'agira d'un « guichet unique » permettant d'obtenir de l'information sur les services et les programmes et qui offrira des liens vers d'autres sites portant sur la reconnaissance des titres de compétence étrangers.

### Quel seront les résultats quand nous aurons réussi?

- Un nombre croissant de personnes qui visiteront le site Web et téléchargeront de l'information sur la reconnaissance des titres de compétence étrangers.
- Une plus grande sensibilisation aux services et aux programmes





existants, p. ex. Immigrant Skilled Trades Employment Program (ISTEP).

- Un partage accru du matériel et des outils déjà mis au point.
- Des économies d'échelle plus importantes réalisées grâce aux travaux préparatoires.

## Coordination

### De quoi s'agira-t-il?

Le CSC et le CCDA sont en position idéale pour jouer un rôle de coordination en matière de reconnaissance des titres de compétence étrangers pour l'industrie de la construction. Grâce à cet élément de la stratégie, nous faciliterons la mise en commun des ressources, permettant à l'industrie de réaliser des économies d'échelle et d'utiliser plus efficacement les ressources. Le CSC et le CCDA établiront des liens entre les organismes qui désirent travailler à la reconnaissance des titres de compétence étrangers pour l'industrie de la construction et chercheront des possibilités de partenariat en vue de mener des recherches et de mettre au point des outils et des ressources dans le but de répondre aux besoins connus de l'industrie.

### Comment allons-nous procéder?

Le CSC et le CCDA établiront un comité national de coordination pour la

reconnaissance des titres de compétence étrangers, dont le mandat sera de conseiller le CSC et le CCDA sur des questions relatives à la reconnaissance des titres de compétence étrangers.

Le CSC et le CCDA encourageront la création de partenariats avec les organismes qui tentent de réaliser des travaux pouvant être largement utilisés dans l'industrie de la construction.

Le CSC et le CCDA mettront en œuvre des projets qui permettront la création d'outils pouvant être largement utilisés dans l'industrie de la construction (p. ex., des outils d'évaluation).

### Quel seront les résultats quand nous aurons réussi?

- Une plus grande participation sectorielle à la mise au point d'outils et de ressources dans le domaine de la reconnaissance des titres de compétence étrangers pour l'industrie de la construction.
- La mise en œuvre de projets qui permettront la mise au point d'outils pouvant être largement utilisés partout dans l'industrie.
- De nouveaux outils qui facilitent la réussite de l'embauche de travailleurs formés à l'étranger dans l'industrie de la construction.

## Stratégie en six points - Plan d'action 2007 – 2008

Élément de la stratégie	Activité	Résultats/effets	Délai prévu	Responsable principal
Outils d'évaluation et de reconnaissance	Mener une étude pour établir les correspondances par métier	<ul style="list-style-type: none"> <li>Compréhension des méthodes de formation et de certification dans les principaux pays sources pour certains métiers en demande</li> <li>Fondement pour l'évaluation des titres de compétence des travailleurs formés à l'étranger</li> <li>Exploration des possibilités de réciprocité</li> </ul>	Hiver 2007	Le CSC
	Rechercher des outils existants pour l'évaluation et la reconnaissance	<ul style="list-style-type: none"> <li>Compréhension des outils</li> </ul>	Été 2007	Le CSC et le CCDA
Information avant l'arrivée	Accroître l'information sur le site Web du CICDI et créer des liens vers les principaux sites Web de la construction	<ul style="list-style-type: none"> <li>Information complète sur l'apprentissage et la construction accessible par l'entremise de canaux d'information existants</li> <li>Liens vers d'autres sources d'information</li> </ul>	Automne 2007	Le CSC et le CCDA
	Produire des fiches d'information sur la construction et l'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fiches d'information</li> <li>Information plus exacte accessible aux organismes fournissant des services aux immigrants</li> </ul>	Hiver 2007	Le CSC et le CCDA
	Explorer les possibilités de fournir de l'information dans les pays sources en collaboration avec l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) par l'entremise de ses trois bureaux à l'étranger	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moyen de fournir de l'information avant l'arrivée au Canada</li> </ul>	Été 2007	Le CSC
	Mettre au point un ou des outil/s à l'échelle nationale pour l'évaluation et la reconnaissance	<ul style="list-style-type: none"> <li>Outil national d'évaluation et de reconnaissance qui tient compte des meilleures pratiques</li> <li>Evaluations exactes de la formation et de l'expérience acquises à l'étranger</li> </ul>	Hiver 2008	Le CSC et le CCDA
	Mener une analyse comparative des compétences linguistiques pour les métiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>Standards nationaux en matière de compétence linguistique</li> <li>Base uniforme pour l'évaluation des compétences linguistiques</li> </ul>	Printemps 2008	Le CSC
Sensibilisation aux cultures - industrie et individu	Mettre au point un programme de formation sur la sensibilisation aux cultures	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme de sensibilisation aux cultures à l'intention des employeurs et des nouveaux venus</li> <li>Lieu de travail plus accueillant</li> </ul>	Printemps 2008	Le CSC
	Explorer la possibilité de collaborer avec la Construction Owners' Association of Alberta (COAA) afin de mettre au point un programme national de respect en milieu de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme de respect en milieu de travail offert à l'échelle nationale</li> <li>Mise en œuvre du programme de respect en milieu de travail par les employeurs de la construction</li> </ul>	Été 2008	Le CSC et la COAA
	Le CSC intégrera une formation sur la diversité à un programme national de formation de mentors	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégration d'un module de formation sur la diversité à un programme national de formation de mentors</li> </ul>	Automne 2008	Le CSC et le CCDA
Outils de formation	Offrir un programme de formation en sécurité dans la construction à l'intention des nouveaux venus au Canada	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation en sécurité dans la construction accessible dans toutes les régions du pays</li> <li>Augmentation de la capacité de formation</li> <li>Formation en sécurité offerte plus rapidement aux immigrants temporaires et permanents</li> </ul>	Été 2008	Le CSC et les associations de sécurité
	Produire un glossaire des termes de la construction	<ul style="list-style-type: none"> <li>Outils de référence rapides pour les nouveaux venus afin de les aider à se familiariser avec la terminologie propre à la construction</li> </ul>	Printemps 2008	Le CSC
Communication	Utiliser les véhicules de communication existants	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communication permanente avec les intervenants en matière de reconnaissance des titres de compétence étrangers</li> </ul>	En continu	Le CSC et le CCDA
	Mettre au point des véhicules de communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>Articles pour les publications destinées à l'industrie et aux immigrants</li> </ul>	Printemps 2007	Le CSC
	Tenir un atelier de suivi sur la reconnaissance des titres de compétence étrangers pour évaluer les progrès et établir l'orientation future	<ul style="list-style-type: none"> <li>Deuxième atelier national à l'intention des intervenants</li> <li>Orientation future</li> </ul>	Automne 2008	Le CSC et le CCDA
Carrefour d'information et coordination	Créer un portail sur la reconnaissance des titres de compétence étrangers dans le site Web du CSC	<ul style="list-style-type: none"> <li>Portail spécialisé en reconnaissance des titres de compétence étrangers</li> <li>Information, ressources et outils accessibles en ligne</li> </ul>	Printemps 2007	Le CSC
	Comité national de coordination pour la reconnaissance des titres de compétence étrangers	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comité de coordination</li> <li>Guichet unique pour recueillir les commentaires des intervenants en ce qui a trait aux initiatives de reconnaissance des titres de compétence étrangers</li> </ul>	Printemps 2007	Le CSC
	Tirer parti des initiatives existantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Résultats d'un essai pilote diffusés à l'échelle nationale (p. ex., programme ISTEP)</li> <li>Outils et ressources mis au point par des initiatives provinciales ou propres à un métier diffusés largement lorsqu'ils peuvent être utiles</li> </ul>	En continu	Le CSC
	Éduquer/informer les principaux intervenants	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise au point d'information sur les besoins de main-d'œuvre d'après l'information sur le marché du travail du CSC et diffusion auprès des employeurs et des responsables du recrutement; mêmes résultats pour les procédures et les problèmes en matière d'immigration</li> <li>Fournir de l'information sur les exigences de l'industrie de la construction en matière de main-d'œuvre compétente en fonction de l'information sur le marché du travail du CSC à Ressources humaines et Développement social Canada (RHSC) et à Citoyenneté et Immigration Canada (CIC)</li> </ul>	En continu	Le CSC